



COMITE DEPARTEMENTAL OLYMPIQUE ET SPORTIF 27

Président : **François DESHAYES**

EVREUX, le 02 Juin 2020

N/Réf : FD/PL

Mesdames et Messieurs
Membres du Conseil d'Administration

Objet : Compte-rendu du Comité de Direction du 02 Juin 2020

PROCES-VERBAL DU COMITE DE DIRECTION

du Mardi 02 Juin 2020

Réunion réalisée en Visioconférence

Membres présents :

Monsieur François DESHAYES – Président.

Mesdames Jocelyne BAKER LE FAY - Virginie LERAT - Michèle SCHAEILLER.

Messieurs Samuel BONVALET - Hervé JOSQUIN - Pascal LEBRET - Stéphane RANGER et Sylvain VILLA.

Membres absents excusés :

Madame Dorothy GASNIER.

Monsieur Christophe BOUDEWELL.

Membres absentes :

Mesdames Marie BONNANS et Stéphanie HOUY.

Assistent à la réunion :

Mesdames Isabelle BACHELET et Lydie FAURE, salariées du CDOS27.

Monsieur Axel LANDI, stagiaire.

Ordre du jour :

1. **Approbation du PV de la réunion du CODIR du 12 Mars 2020**
2. **Préparation Assemblée Générale du CDOS 2019**
3. **Présentation du PST et des EDT**
4. **Point sur les demandes de subventions**
 - **FDVA**
 - **Conseil Départemental**
 - **ANS**
 - **ARS**
5. **Questions diverses**

Début de séance 18 h 00 :

Le Président François DESHAYES, après s'être assuré que le quorum requis est atteint, ouvre la séance en remerciant les membres présents et en excusant les absents. Il s'enquiert de la santé de chacun et rappelle le contexte particulier et exceptionnel généré par la crise sanitaire actuelle nous contraignant à devoir réaliser cette réunion en visioconférence.

1 Approbation du PV de la réunion du CODIR du 12 Mars 2020

Le Président soumet le P.V. du CODIR du 12 Mars 2020 à l'approbation des personnes présentes.

Le PV est adopté à l'unanimité.

2 Préparation Assemblée Générale du CDOS 2019

Compte-tenu du contexte sanitaire déjà évoqué, il a été décidé que l'Assemblée Générale du CDOS 27 relative au traitement de l'exercice 2019 se tiendra le **mardi 30 Juin 2019** à compter de 18 Heures. Les documents utiles ainsi que les convocations et invitations ont été envoyées aux Comité Départementaux et aux différentes personnalités conviées.

A l'image de la présente réunion, cette AG se tiendra en visioconférence par utilisation de l'appli « ZOOM ». L'application de visioconférence « ZOOM » permet aux participants de réaliser des opérations de vote. En conséquence, toutes les décisions qui l'exigent seront soumises à un vote lors de nos AG et AGE. Pour fiabiliser la procédure, les membres du CODIR profitent de la présente réunion pour tester ce vote électronique.

Lors de l'Assemblée Générale à venir, il conviendra de procéder aux modifications des statuts du CDOS 27. L'adoption de nouveaux statuts ou la modification de statuts existants ne peut se faire qu'au moyen d'une Assemblée Générale Extraordinaire. (AGE) Les statuts, qui seront soumis aux votes, ont été validés par le CNOSF et s'appuient sur les statuts types imposés par les instances.

Sur présentation du Président, les ordres du jour des AG sont commentés et soumis aux membres du CODIR pour approbation.

Le CODIR approuve les ordres du jour, les documents proposés ainsi que l'organisation retenue pour ces AG.

Concernant le rapport financier, il sera finalisé par Michèle SCHAELLER en lien avec la Commissaire aux comptes. Sur la demande de cette dernière, il pourrait y être évoqué les conséquences de la crise sanitaire sur les finances du CDOS.

Les Cotisations des Comités font également l'objet d'un examen par le CODIR qui décide de maintenir le barème des cotisations au même niveau que celui de l'exercice précédent.

Stéphane RANGER intervient pour rappeler que ces AG concernent l'exercice précédent et qu'il ne faudra pas trop évoquer le Covid 19 qui impacte essentiellement 2020.

Pascal LEBRET ajoute que la bienséance veut que les Président d'honneur du CDOS soient invités à nos AG.

3 Présentation du PST et des EDT

Il est présenté aux membres du CODIR les diverses évolutions du « **PLAN SPORT ET TERRITOIRE** » (**PST**) élaboré par le CROS de Normandie et ses 5 CDOS et courant sur les années 2019 à 2021. Ce plan, qui trouve son origine dans les exigences de planification du CNOSF avec en perspective « PARIS 2024 », repose sur une organisation clairement définie avec un « Conseil des Présidents » et 4 EDT (Equipe de Développement Territorial) œuvrant sur les thèmes suivants :

- Sport et Education, citoyenneté et mixité
- Sport et professionnalisation
- Sport et santé bien-être
- Sport et politique publiques et haut-niveau

Chacune de ces entités (EDT) est constituée de membres (experts ou impliqués dans le domaine concerné) du CROS et des 5 CDOS Normands pour lesquels une méthodologie est proposée. Le rôle et les attributions du « Conseil des Présidents » de chacune de ces EDT sont définis et décrit dans un document actualisé qui sera remis aux membres du CODIR.

Au cours de la présente réunion, il est abordé les membres du CDOS 27 entrant dans la composition et l'organisation de chaque EDT. Il est souligné que les référents de chacune des EDT seront obligatoirement des élus.

4 Point sur les demandes de subventions

Le Président expose aux membres du CODIR la situation et l'évolution des demandes de subventions qui ont été programmées au titre de cet exercice.

- **FDVA (Fonds de Développement de la Vie Associative)** : le dossier a été transmis ce vendredi 06 mars. Nous avons reçu un retour positif pour 3000 €.
- **Conseil Départemental** : Le dossier a été transmis. Les demandes portent sur un total de 34 500 € sur la base des mêmes item que ceux transmis à l'ANS. Nous devrions pouvoir compter sur un retour de l'ordre de 27 à 30 K€.

- **ANS** : Le dossier a été transmis, suite aux demandes formulées pour 55 K€ avec les mêmes critères que pour le Conseil Départemental.
- **ARS** : Les demandes et les bilans des réalisations ont été transmis pour contractualisation notamment pour les actions Sports-santé et Handicap. Nous sommes en contractualisation avec l'ARS pour 27 K€.

Concernant les projets non réalisés cette année du fait de la crise sanitaire, il est précisé que la plupart sont reportés et seront mis en place au 2^{ème} semestre. A l'exception du « Camp Olympique », une réflexion est menée pour reporter les dotations sur 2021, pour lequel un projet plus ambitieux pourrait alors être mené.

5 Autres points et questions diverses

- Hervé JOSQUIN présente aux membres du CODIR un projet solidaire qui va être mis en place sur Paris et dénommé « **Le marathon de la solidarité** » qui se déroulera le **mardi 23 Juin 2020**. Il impliquerait notamment le CROS et l'UNSS. Il consisterait en un marathon par équipes de 8 personnes qui feraient des « étapes » à chacun des hôpitaux parisiens. Cette manifestation entrerait dans le cadre de la semaine Olympique et y seraient associées des écoles et collèges du département. Elle a pour volonté de venir en soutien des victimes et des sportifs impactés par le Covid19.

Il demande l'accord du CODIR pour participer à cette manifestation pour laquelle une vidéo sera réalisée par le Département. Une communication qui pourrait être profitable au CDOS.

Il ajoute que 4 Départements sont associés à cette action solidaire : Le Val De Marne, l'Oise, le Var et donc l'Eure. Il est notamment proposé que des tee-shirts siglés CDOS 27 soient réalisés.

Le CODIR donne son accord pour cette initiative.

- Stéphane RANGER informe les membres du CODIR de l'organisation d'un colloque sur le harcèlement sexuel (notamment dans le sport) qui sera organisé conjointement par PSL27, la MAIF et le CDOS27, le **lundi 21 Septembre 2020**. Le lieu n'est pas encore arrêté entre le Neubourg ou Evreux. Cette manifestation sera orchestrée et animée par l'association « **Le colosse aux pieds d'argile** ». Une association créée par trois sportifs victimes de tels comportements et qui se veulent venir en aide et en soutien des victimes d'harcèlement sexuel. Cette association est un des interlocuteurs privilégiés du Ministère de l'Intérieur sur ce délicat sujet. L'objectif de ce colloque sera de réunir un maximum de dirigeants, jeunes et parents pour une action de sensibilisation sur ce sujet particulièrement sensible.

- Pascal LEBRET intervient pour connaître quelle a été la situation des salariées du CDOS 27 pendant la période du confinement. Le Président précise que les salariées ont pu continuer leurs missions respectives en pratiquant le télétravail du fait également de la fermeture de l'EPIDE.

- Isabelle BACHELET profite de cet aparté pour évoquer un projet digital numérique monté en liaison avec le CROS et les autres CDOS normands qui consiste en un outil évolutif qui va être mis en place pour palier l'absence de la « Journée Olympique ».

Elle présente ensuite le projet de Carte passerelle qui est testé actuellement sur 3 Départements (dont l'Orne) et qui est amenée à être étendue à tous les CDOS. Il s'adresse aux jeunes de CM1 et CM2, adhérents de l'USEP, pour leur permettre d'essayer des pratiques sportives différentes au travers de 3 séances dans des clubs et des disciplines de leur choix. Au cours des échanges sur le sujet, si l'initiative est saluée, il est regretté le fait de devoir être membre de l'USEP, une extension au moins aux autres secteurs, notamment UNSS, serait souhaitable.

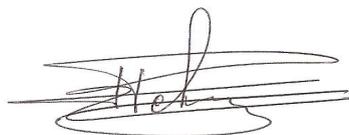
Aucune autre question n'étant posée, ni autre sujet n'étant évoqué et tous les points figurant à l'ordre du jour ayant été abordés, la séance est levée à 19 h 30.

Prochain rendez-vous avec le CDOS 27 :

Le Mardi 30 Juin 2020 à 18 heures : Assemblées Générales du CDOS 27 en visioconférence.

Le Président : François DESHAYES

Le secrétaire de séance : Pascal LEBRET



Ce compte-rendu comporte 5 pages.